

RCS : LILLE METROPOLE

Code greffe : 5910

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2009 B 00041

Numéro SIREN : 969 201 532

Nom ou dénomination : IMMOCHAN FRANCE

Ce dépôt a été enregistré le 06/04/2018 sous le numéro de dépôt 6345

## **IMMOCHAN FRANCE**

Société anonyme à Conseil d'administration au capital de 264.279.720 €

Siège social : Rue du Maréchal de Lattre de Tassigny

59 170 CROIX

RCS Lille Métropole B 969 201 532

SIRET : 969 201 532 00039

### **EXTRAIT DU PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

#### **DU 23 FEVRIER 2018**

[...]

#### **ONZIEME RESOLUTION : Examen des mandats.**

- Le Président expose que, en raison de la démission de Monsieur Frédéric BELLON, un siège d'administrateur est rendu vacant.

Le nombre d'administrateurs encore en fonction restant supérieur au minimum légal, il propose de procéder à une nomination provisoire par cooptation.

Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité, décide de nommer à titre provisoire, en remplacement de Monsieur Frédéric BELLON, et sous réserve de ratification par la plus prochaine assemblée générale,

Madame Valentine BARDINET demeurant à 234 Rue de Turenne 33000 BORDEAUX pour la durée du mandat restant à courir soit jusqu'à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2018.

- Le Président expose que, en raison de la démission de Monsieur Mario COSTA, un siège d'administrateur est rendu vacant.

Le nombre d'administrateurs encore en fonction restant supérieur au minimum légal, il propose de procéder à une nomination provisoire par cooptation.

Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité, décide de nommer à titre provisoire, en remplacement de Monsieur Mario COSTA, et sous réserve de ratification par la plus prochaine assemblée générale,

Monsieur Aymeric POUTIERS demeurant à 85 Avenue de Brigode 59650 VILLENEUVE D'ASCQ pour la durée du mandat restant à courir soit jusqu'à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2018.

- Le Président expose qu'un siège d'administrateur est encore vacant.

Le nombre d'administrateurs encore en fonction restant supérieur au minimum légal, il propose de procéder à une nomination provisoire par cooptation.

Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité, décide de nommer à titre provisoire, et sous réserve de ratification par la plus prochaine assemblée générale,

Monsieur Jean-Charles LEFEVRE demeurant à 14 Rue de la Plaine 59147 CHEMY pour une durée de 4 ans soit jusqu'à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2021.

### **POUVOIRS A DONNER**

Le Conseil d'administration confère tous pouvoirs au « JOURNAL LA LOI-JLL », dont le siège social est Tour Montparnasse, BP 58 - 33 avenue du Maine 75755 PARIS Cedex 15 inscrite au RCS sous le numéro 572 098 507, de déposer et signer, y compris par voie dématérialisée avec signature électronique, la demande d'immatriculation, de modification ou de radiation au Registre du Commerce et des Sociétés, conformément aux textes légaux en vigueur.

Pouvoir est également donné de déposer et de signer tous formulaires, produire toutes justifications, faire toutes déclarations, affirmations et réserves, acquitter tous droits et taxes, substituer et généralement faire tout ce qui sera nécessaire.

**Extrait certifié conforme**

**Le Président**

